

VOUS ÊTES ACTIF OU RETRAITÉ,  
UNE FAMILLE OU ÉTUDIANT ?

**LA FIBRE  
OPTIQUE  
ARRIVE CHEZ  
VOUS !**



**LOSANGE**

La fibre optique dans le Grand Est

# Le projet Losange : la fibre pour tous !

## UNE AMBITION RÉGIONALE FORTE

Le projet Losange a officiellement démarré le 4 août 2017, un peu plus d'un an après le lancement du projet Rosace (déploiement de la fibre optique dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). Sept départements du Grand Est vont pouvoir prochainement bénéficier du Très Haut Débit. Le département de la Moselle disposera d'un réseau fibre optique, indépendamment du projet Losange.

Ce projet de Réseau d'Initiative Publique (1<sup>er</sup> RIP de France), baptisé Losange, est mené à l'initiative de la Région Grand Est, maître d'ouvrage,

en partenariat avec les sept Conseils Départementaux :

les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Losange a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans. Ce réseau 100 % fibre assurera à terme une couverture optimale et favorisera le développement de nouveaux usages et services numériques dans l'ensemble de notre société : économie, éducation, santé, transport, administration, tourisme, culture...

## Des travaux d'envergure

Le défi qui a été relevé par l'ensemble des participants à ces travaux consiste à installer près d'1 million de prises, à travers 3 404 communes réparties sur 7 départements. Au final, ce sera près de 57 000 kilomètres de fibre optique qui parcourront le Grand Est.

2017

2018

2020

2023

LANCEMENT  
DU PROJET

LANCEMENT  
DES TRAVAUX

45 % DU TERRITOIRE  
COUVERT

FIN DES TRAVAUX

## Suis-je déjà éligible à la fibre ?

La question qui vous brûle les lèvres est certainement : « Oui mais quand pourrais-je en bénéficier chez moi ? » Pour y répondre Losange a mis en place un outil en ligne simple qu'il vous suffit de consulter en tapant le nom de votre commune.

RÉALISEZ LE TEST SUR NOTRE SITE : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

PROJET  
NATIONAL

TRAVAUX  
RÉALISÉS  
PAR LOSANGE

A L'INITIATIVE  
DE LA RÉGION  
GRAND EST



# Les enjeux du GRAND EST

L'accès au Très Haut Débit (THD) est une nécessité pour les entreprises, les services publics et une vraie opportunité pour les ménages. Jusqu'ici seules les zones urbaines (soit 5% de nos communes) ont l'assurance de bénéficier d'un déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés.

Pour garantir l'équité territoriale et gommer la fracture numérique qui pénalise le développement de certaines parties du territoire, la Région Grand Est s'est engagée dans le plus grand et le plus avancé Réseau d'Initiative Publique (RIP) du pays.

Ce projet a été mené conjointement avec la Région, les départements et les intercommunalités. Cette union a permis d'obtenir des financements publics supplémentaires de l'État et de l'Europe, ainsi que des conditions attractives de la part des opérateurs, garantissant

un service au meilleur coût pour les usagers. Avec l'installation de près d'1 million de prises et un investissement de 1,4 milliard d'euros de travaux, confiés à plus de 600 entreprises locales, c'est également une formidable opportunité économique et sociale, qui permettra plus de 2000 recrutements, ainsi que la formation et la reconversion de nombreux techniciens à l'échelle des 7 départements engagés.

Ce projet est majeur pour la Région, et s'inscrit ainsi dans une démarche d'avenir, à la fois en termes de technologie, d'attractivité, d'emplois et de développement économique face à la concurrence des autres régions.



*1<sup>er</sup> RIP de France*

**7 départements**

**3404 communes**

**2000 emplois**

600 entreprises locales

**1 gigabit/seconde**

**1,4 milliard d'euros**

**Près d'1 million de prises**

*57 000 km de fibre optique*

PLUS D'INFOS SUR LES ENJEUX : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

# En quoi la fibre va-t-elle révolutionner le quotidien de tous ?

## ET SI TOUT ALLAIT PLUS VITE...

Quand on pense fibre optique, on pense principalement « vitesse », et pourtant, ce que va apporter cette nouvelle technologie risque de bouleverser bien plus que juste la vitesse de visualisation de vos vidéos en ligne. Bien sûr, le premier apport visible sera le confort de la quasi instantanéité des transferts. La qualité des vidéos pourra être exceptionnelle, le temps de transfert de fichiers volumineux sera considérablement réduit (les photos de vos vacances partagées avec vos proches, par exemple), les conversations vidéos avec vos amis éloignés sans perte de qualité, bref, ce sera rapide, mais encore ?

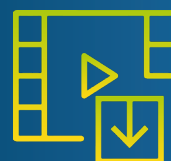
Vous verrez dans les prochaines années des changements aussi importants que ce qui s'est produit avec l'arrivée des smartphones, une transformation des usages, aussi bien dans le travail, les écoles, la santé, etc. Pour découvrir toutes ces nouvelles tendances, nous avons créé un site Internet dédié :

[www.tendances-fibre.fr](http://www.tendances-fibre.fr)



**MUSIQUE**  
70 Mo

**3 min**  
**1 s avec**  
**la fibre**



**FILMS**  
3 Go

**2h16**  
**49 s avec**  
**la fibre**



**PHOTOS**  
600 Mo

**26 min**  
**9 s avec**  
**la fibre**





# Quand est-ce que la fibre sera disponible chez moi ?

## UN DÉFI INDUSTRIEL ET HUMAIN POUR PARVENIR JUSQU'À VOUS

Sur le papier, il est simple de tracer le déploiement de la fibre, on prend une carte du Grand Est et on trace des lignes... Vous vous doutez bien que le défi est bien plus complexe que ça. Il faut tout d'abord savoir que le réseau actuel est constitué de fil de cuivre, bien souvent installé il y a plus de trente ans. Pour installer la fibre optique ce sont donc de nouveaux travaux qui doivent être entrepris : ouverture de la voirie, installation des gaines. Ensuite il faut trouver l'emplacement pour venir déposer les installations (Noeud de Raccordement...),

qui doivent bien sûr être sur le domaine public.

Pour y parvenir, Losange part du Plan Régional, qui détermine les zones prioritaires. Ensuite, chaque localité, en fonction du calendrier de déploiement, est mise à contribution pour l'étude et les modalités de déploiement.

Cette étude prend en général entre 3 et 4 mois. Une fois l'ensemble des informations récoltées et le chantier planifié, il faut compter entre 6 et 8 mois de travaux, parfois plus en fonction des difficultés rencontrées sur

le terrain. Une fois le NRO\* et SRO\*\* installés, vous êtes avertis par la Mairie et différents canaux de communication (notre newsletter par exemple, le site internet...) de la réunion d'information publique, lors de laquelle sera officialisée la commercialisation de votre accès à la fibre.

Mettre en oeuvre tous les moyens industriels, techniques et humains pour parvenir jusqu'à votre prise murale, tels sont nos défis !

## Ligne temporelle de déploiement



\* NRO : Noeud de Raccordement Optique  
\*\* SRO : Sous-Répartiteur Optique  
PBO : Point de Branchement Optique

Vous êtes éligibles !

## Suis-je éligible à la fibre ?

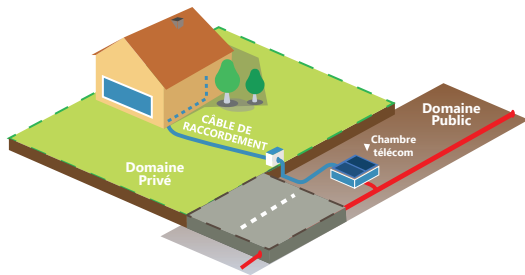
Arrivé à ce stade de la lecture, vous êtes forcément impatient de savoir quand vous pourrez bénéficier de cette formidable technologie chez vous. Pour cela, vous l'aurez compris, il faudra voir à quel niveau d'avancement se situe le déploiement sur votre secteur géographique. Le mieux est donc de vous rendre sur notre page dédiée :

RÉALISEZ LE TEST SUR NOTRE SITE

# Comment ça va se passer ?

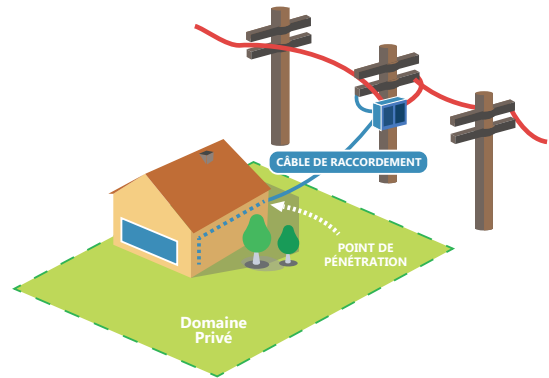
## VOTRE MAISON EST DÉJÀ RELIÉE AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET À INTERNET ?

C'est la grande majorité des cas. Le câble de fibre optique de Losange empruntera alors le même parcours que ce qui existe déjà, soit en aérien, soit en souterrain jusqu'à votre construction.



### RIEN À PAYER !

Vous n'aurez pas à payer pour toute cette installation. Néanmoins, le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) que vous aurez choisi pourra éventuellement vous facturer des frais de mise en service de sa Box, et, bien sûr, l'abonnement mensuel aux services que vous aurez choisis.

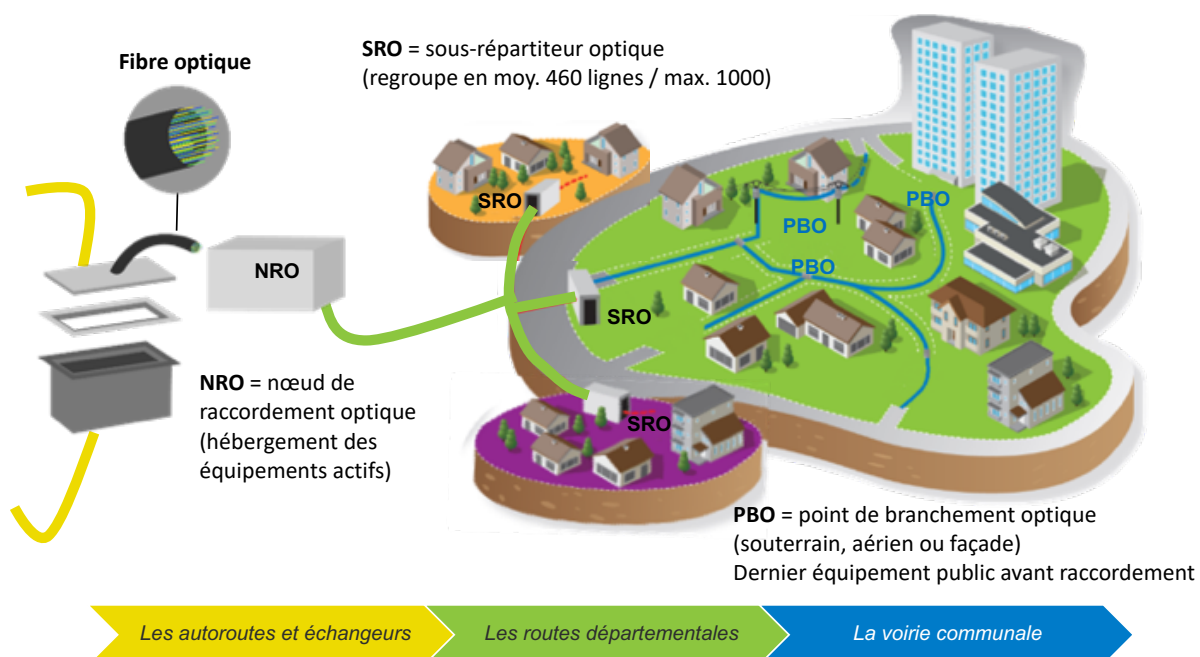


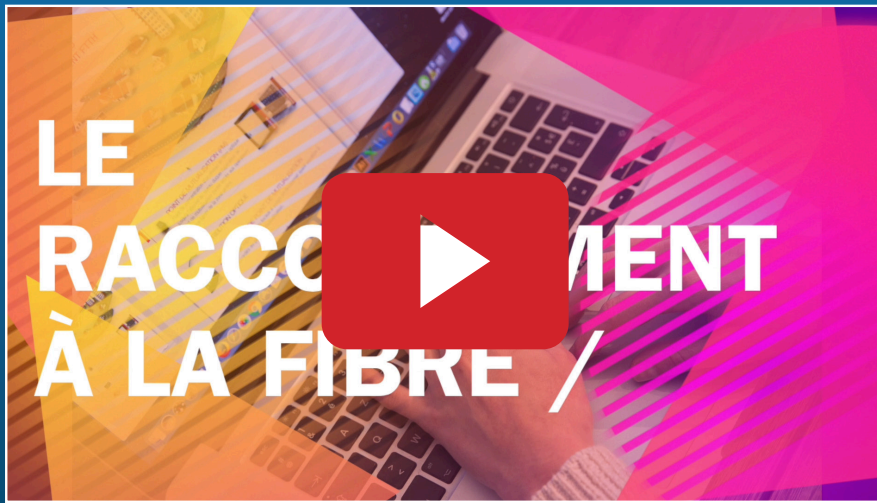
### ET SINON

Si votre câble téléphonique existant est aérien jusqu'à la limite de votre propriété, le raccordement sera aérien et Losange se chargera des travaux de connexion.

Si le câble téléphonique existant est souterrain jusqu'à la limite de votre propriété, il faudra indiquer au technicien lors de votre raccordement où se trouve votre regard pour utiliser ce cheminement (qui doit être disponible et exploitable) ou prévoir vous-même la pose d'un fourreau sur votre terrain pour assurer la continuité du réseau.

***Le raccordement est réalisé par des entreprises locales mandatées par Losange ou par le Fournisseur d'Accès Internet que vous aurez choisi.***





Moins d'une minute pour être rassuré : <http://bit.ly/losangefibre>

## MAISON INDIVIDUELLE

### UNE FOIS QUE LA FIBRE OPTIQUE EST À L'INTÉRIEUR DE VOTRE MAISON

LOSANGE place un câble, fin et blanc, soit dans les gaines électriques disponibles, soit collé discrètement le long des plinthes et des huisseries, jusqu'à l'endroit que vous aurez choisi pour la pose de la prise terminale. Vous déciderez avec le technicien des options d'aménagement. Rassurez-vous, l'esthétique de votre logement sera préservée.

*Ayez à l'esprit que dans tous les cas de figure, la présence de la fibre optique sera une plus-value.*

## RÉNOVATION

Si les travaux de rénovation nécessitent un permis de construire, la loi vous oblige d'installer la fibre optique, au même titre qu'une maison neuve. C'est également le cas dans les immeubles regroupant plusieurs logements faisant l'objet de travaux de rénovation soumis à permis de construire.

Il est conseillé de profiter des travaux de réhabilitation pour poser une gaine dédiée dans les cloisons et les planchers.

## CONSTRUCTION NEUVE

### C'EST OBLIGATOIRE

Depuis le 1er Octobre 2016, les particuliers qui construisent une maison neuve ont l'obligation d'installer la fibre optique. Pour les maisons érigées sur un terrain privé, il faut **prévoir un fourreau souterrain dédié** à la fibre optique, entre le local technique de la maison et la limite de la propriété.

La nature du fourreau, ses dimensions et la profondeur d'enfouissement sont déterminées par des normes que votre architecte, constructeur ou électricien doivent respecter.

La réglementation impose aussi « une installation intérieure » raccordée à la fibre et « assurant la desserte des pièces principales ». Cela signifie que vous devez prévoir dans vos planchers et cloisons des gaines jusqu'aux points où vous souhaitez disposer de prises de fibre optique.

### DES SOUHAITS SPÉCIFIQUES ?

Si vous souhaitez, par exemple, la pose d'un fourreau souterrain (pour éviter une arrivée aérienne de la fibre), la pose de plusieurs prises de fibre optique dans votre habitation, ou le tirage du câble dans des nouvelles goulottes, les frais seront à votre charge.

## LOTISSEMENT

Si vous achetez une maison dans un lotissement, vérifiez quelle soit bien reliée au réseau télécom. Si aucune infrastructure souterraine n'existe, vous devrez financer la pose d'un fourreau entre votre maison et la limite de propriété. Le lotisseur, qu'il soit privé ou public, doit mettre en place un réseau d'infrastructure au sein du lotissement et assurer sa jonction à celui du domaine public.

## PROJETS IMMOBILIERS

Le promoteur, privé ou public, d'un immeuble collectif doit prévoir une chambre de tirage en limite de propriété, un local ou espace technique dans le sous-sol, ainsi qu'un dimensionnement des colonnes montantes suffisant pour accueillir les gaines et les câbles de fibre optique.

Pour plus d'informations, consultez notre rubrique « Immeubles » sur notre site internet [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

## IMMEUBLE COLLECTIF

Losange propose le raccordement dans tous les immeubles collectifs de quatre logements et plus, à la condition expresse que les copropriétaires, bailleurs ou syndicats de ces immeubles en donnent l'autorisation.

Si les travaux ont été effectués, une affiche le signale dans le hall, sinon, vous pouvez consulter l'outil d'éligibilité de notre site internet, ou vous adresser au syndic.

Si votre immeuble n'est pas connecté, seul le gestionnaire de l'immeuble peut engager les démarches administratives pour obtenir l'intervention de Losange. Pour les copropriétés, une décision de raccordement doit être prise par l'assemblée générale des copropriétaires.

***Si vous envisagez de déménager dans un nouveau logement, pensez à demander s'il est raccordé à la fibre optique, c'est aujourd'hui un important critère de sélection.***

## BÂTIMENT ISOLÉ

Le schéma de déploiement de la fibre optique a été élaboré en tenant compte de l'existence de nombreux bâtiments isolés, comme les exploitations agricoles, entreprises, maisons individuelles, auberges de montagne, structures d'hébergement en rase campagne.

Pour bénéficier de la fibre optique, les occupants doivent souscrire un abonnement à la fibre optique auprès de l'un des Fournisseurs d'Accès Internet qui commercialisent le réseau Losange. Losange se charge ensuite de déployer la fibre optique jusqu'à eux, quelque soit la distance. Qu'il y ait 200 mètres ou plusieurs kilomètres de fibre optique à tirer, le client final n'aura rien à payer.



# Et si l'avenir de l'entreprise passait par la fibre ...

Les évolutions numériques de ces dix dernières années ont vu de nombreuses technologies bouleverser notre quotidien, et de manière encore plus frappante les entreprises. Internet a déjà transformé le paysage économique, une entreprise ne peut plus se passer de ce canal.

La mobilité est devenue un besoin majeur quand on est un professionnel. L'accès à l'information, les logiciels en ligne (Cloud), le transfert de données de plus en plus volumineuses, le télétravail, la vidéoconférence, la vidéosurveillance, sont autant de mots et d'usages encore inconnus il y a quelques années.

Demain, il ne sera plus nécessaire à une entreprise d'être implantée dans une grande agglomération pour être performante, c'est la fibre qui lui donnera l'agilité nécessaire, à condition bien sûr, que les contenus et les usages se développent en même temps que l'accès au Très Haut Débit.



## COMMENT ÇA SE PASSE POUR UNE ENTREPRISE ?

Pour être raccordée à la fibre, les contraintes sont quasiment les mêmes pour une entreprise que pour les particuliers, la seule différence c'est que pour déclencher le raccordement, l'entreprise doit souscrire un abonnement.

Losange se charge ensuite du déploiement dans les conditions les plus simples, en reprenant le cheminement des infrastructures déjà présentes, soit en aérien, soit en souterrain.

Le coût est en général gratuit, tout dépendra de l'offre souscrite et des besoins en débits et des services souscrits.

**PLUS D'INFOS POUR VOTRE ENTREPRISE SUR LE SITE LOSANGE**

# DES REPONSES A VOS QUESTIONS

## **Q : COMMENT DOIS-JE FAIRE POUR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT A LA FIBRE ?**

R : Testez votre éligibilité en renseignant vos coordonnées personnelles dans l'onglet «Eligibilité», Abonnez-vous à un Fournisseur d'Accès Internet, parmi l'un de nos partenaires, dès l'ouverture commerciale effective dans votre commune.

Une fois votre abonnement validé, votre opérateur vous contactera afin de convenir d'un rendez-vous.

Le raccordement de votre domicile s'effectuera par un technicien après la signature du contrat. Pour les professionnels, nous établirons ensemble un devis pour répondre au mieux aux besoins de votre entreprise et ainsi, trouver l'installation la plus adaptée. Le coût du raccordement sera amené à évoluer au cas par cas.

## **Q : PUIS-JE CONSERVER MA LIGNE ACTUELLE ET MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, SI JE ME RACCORDE À LA FIBRE OPTIQUE DE LOSANGE ?**

R : Toute personne peut changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone. En choisissant la fibre optique de Losange, vous pourrez donc d'une part, résilier votre abonnement à votre ligne téléphonique historique (une fois le raccordement à la fibre optique effectué) et d'autre part, conserver votre numéro de téléphone. Le Fournisseur d'Accès Internet pourra éventuellement prendre en charge cette démarche pour vous, ou vous indiquer la procédure à suivre.

## **Q : PUIS-JE DÉPLACER MOI-MÊME LA PRISE DE FIBRE OPTIQUE ?**

R : Non, en aucun cas. Il faut du matériel et une technicité spécifique pour intervenir sur la fibre optique. Vous devez passer par votre Fournisseur d'Accès Internet qui contactera Losange.

## **Q : LA FIBRE OPTIQUE EST-ELLE DANGEREUSE ?**

R : La fibre optique n'est pas dangereuse. Elle n'émet pas d'onde. Elle véhicule un signal lumineux à des vitesses élevées et sur de grandes distances, en subissant ni affaiblissement ni perturbation électro-magnétique.

## **Q : PUIS-JE DÉMONTER L'INSTALLATION TÉLÉCOM EXISTANTE ?**

R : L'installation télécom existante, qu'elle arrive chez vous par les airs ou le sous-sol appartient à Orange. Vous n'avez pas le droit de la démonter, même si vous ne vous en servez pas et même si vous la trouvez inesthétique sur votre toit.

## A QUI POSER MES QUESTIONS ?

Vous avez peut-être encore des questions, il y a plusieurs moyens d'y répondre : la Foire Aux Questions sur le site [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr), la réunion publique qui aura lieu dans votre commune et le Bus de la Fibre qui passera près de chez vous.

**LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR VOS QUESTIONS : LE SITE LOSANGE**

# Et le futur, c'est quoi ?



**Smart Villages** : après la Smart City qui consiste à imaginer le futur des villes face aux enjeux de notre temps, de nombreuses réflexions sont menées pour évoquer le modèle des villages de demain, et si l'avenir était en campagne ?



**L'école du futur** : les jeunes qui veulent suivre une formation spécialisée sont souvent obligés de quitter la commune, voire la Région. Tout comme dans le domaine de la santé, l'accès au savoir n'aura bientôt plus de distance. Suivre un cours à l'Université de Stanford de chez soi est déjà possible, à quand les écoles de campagnes connectées au monde ?



**E-Santé** : et s'il n'était plus nécessaire de faire des kilomètres pour une consultation chez un spécialiste ? Et si à proximité on construisait des centres médicaux qui permettraient de se faire osculer par un spécialiste à l'autre bout du monde, voire de se faire opérer ?



Le futur, on le fantasme souvent, néanmoins, force est de constater que l'Internet et la connexion au monde ont bouleversé en quelques années nos modes de vies.

Quels seront les prochains usages et les nouvelles façons de vivre au quotidien lorsque tout le monde aura accès au monde en Très Haut Débit ? Nul ne le sait vraiment, mais quand on voit que la miniaturisation des composants électroniques a réussi à transformer en peu de temps notre quotidien avec le smartphone, imaginez ce que l'accès au savoir sans limite, permettra d'engendrer...

Et pour vous ? C'est quoi le futur ?

# Quelle est la procédure pour en bénéficier ?

Au fur et à mesure du déploiement de la fibre optique dans votre commune, vous franchirez différentes étapes indiquées par les messages suivants sur la page éligibilité de notre site internet :



Vous indique l'année scolaire de démarrage des études et des travaux de déploiement de la fibre optique prévue dans votre commune.

Vous indique que les travaux ont démarré dans votre commune.

Vous informe que les travaux progressent et vous indique le trimestre d'ouverture commerciale de la fibre optique dans votre commune.

Vous indique que vous pouvez désormais bénéficier de la fibre optique et souscrire un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet.

## N'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes à votre service.

03 68 67 30 00

[www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

Avec le soutien de

